

Résidences privées pour aînés: accepter une hausse de loyer salée ou déménager

Un important réseau de résidences privées pour aînés augmente ses tarifs

JÉRÉMY BERNIER

Lundi, 18 janvier 2021 00:00 MISE À JOUR Lundi, 18 janvier 2021 00:00

En pleine pandémie, un important réseau québécois de résidences privées pour aînés a décidé d'augmenter ses loyers de façon drastique, parfois jusqu'à 20 %, malgré la grogne de plusieurs résidents qui se demandent comment ils vont joindre les deux bouts.

«Quand on est arrivé en 2018, l'année de la construction de la résidence, on nous avait promis qu'on ne nous ferait pas de coup de cochon. On s'est fait avoir...», déplore une résidente du Château Bellevue de Val-Bélair, près de Québec, qui s'est entretenue avec Le Journal.

Comme de nombreux locataires du Groupe Château Bellevue – qui possède des résidences à Valleyfield, Saint-Nicolas, Amqui, Pont-Rouge, Shawinigan, Thetford Mines et Val-Bélair –, cette femme devra payer une somme nettement supérieure à ce à quoi elle était habituée, pour la prochaine année. Si elle accepte son nouveau bail, elle devra payer 450 \$ de plus par mois, soit une augmentation de près de 20 %.

Dans le cas contraire, elle sera forcée de déménager puisque le Tribunal administratif du logement (TAL) ne peut fixer le loyer d'un logement situé dans un immeuble de moins de 5 ans. Le propriétaire peut donc augmenter le prix à sa guise.

Encore la COVID

En comparaison, le taux d'augmentation du loyer de base proposé par le TAL en 2020 était de 1,2 % pour un logement non chauffé.

«Je trouve épouvantable ce que [les propriétaires] font vivre aux personnes âgées. Ma mère est obligée de déménager et elle se demande comment elle va vivre ce changement-là à 88 ans», laisse tomber Brigitte Perreault, la fille d'une résidente du Château Bellevue de Valleyfield qui a vu son loyer augmenter de plus de 300 \$ (15 %).

L'administration du Groupe Château Bellevue justifie quant à elle cette hausse, d'une moyenne de 10 %, par un «réajustement au marché» causé en partie par la crise de la COVID-19.

«Il ne faut pas penser qu'on n'a pas de cœur. On comprend la surprise, on trouve ça aussi désagréable [que les résidents] et on espère que les gens n'en souffriront pas trop. Mais c'était un passage obligé», se défend le vice-président ventes et marketing de l'organisation, Claude Grondin.

Des options restreintes

D'ailleurs, il ne craint pas outre mesure que cette hausse drastique des loyers influence négativement la venue d'aînés dans ses résidences.

«On le sait que la population est très vieillissante et qu'il va y avoir des besoins. Avec l'augmentation des besoins, les prix ne cessent d'augmenter. [...] On sait que c'est un réajustement qui va faire mal, mais les options sont restreintes pour eux», affirme-t-il.

Pour l'instant, seuls les clients qui devaient renouveler le bail en mars ou en avril 2021 ont reçu la notice concernant l'augmentation du tarif.

- Avec la collaboration de Jérôme Gagnon